



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 73507

Texte de la question

M. Gérard Cherpion appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le devenir du programme de consolidation des hébergements de tourisme social. Il lui fait part des inquiétudes de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air quant au financement de ce programme pour l'année 2006, et souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur, qui soulèvent un problème que le ministre avait d'ailleurs déjà évoqué, l'année dernière, dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Il restera, bien évidemment, très attentif à ce qu'une solution puisse être trouvée au cours des prochains débats budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Cherpion](#)

Circonscription : Vosges (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73507

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8509

Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9812